

DELIBERATION N°2023-24_111
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 27 juin 2024

17.f. Demande d'ouverture en apprentissage de la licence professionnelle déficit visuel

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 14	Suffrages exprimés : 23
Membres représentés : 9	Pour : 23
Total : 23	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'ouverture en apprentissage de la licence professionnelle déficit visuel pour la rentrée universitaire 2024-2025.

Besançon, le 3 juillet 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services

Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Intention d'ouverture à l'alternance de la licence professionnelle déficit visuel pour la rentrée 2024-2025

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Déclaration d'intention d'ouverture d'une formation à l'alternance – contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation - à l'université de Franche-Comté

Cet appel à projet d'ouverture de formation à l'alternance pour la **rentrée 2024-2025** concerne tous les diplômes de l'université de Franche-Comté non ouverts à cette modalité pédagogique actuellement et les diplômes nouvellement ouverts (BUT).

Pour les formations déjà ouvertes en contrat de professionnalisation et souhaitant développer l'apprentissage, ainsi que pour les BUT ne remplir que les parties surlignées en jaune

Calendrier de l'appel

Lancement de l'appel : **28 septembre 2023**

Etape 1 : Déclaration d'intention : **25 octobre 2023 pour avis CFVU du 9 novembre 2023**

Etape 2 : Un cahier des charges complet, un calendrier d'alternance prévisionnel (fichier Excel), une lettre de soutien/engagement de structures et une charte d'engagement du responsable de la formation : **5 février 2024** pour passage pour information et recommandations en CFVU du **15 février 2024**

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à :

Pascal Gillon

SeFoC'Al

pascal.gillon@univ-fcomte.fr

07 61 37 51 80

Les dossiers sont à retourner par mail à Pascal Gillon

Inscription dans un parcours de formation en alternance

L'ouverture à l'alternance demandée constitue-t-elle un élément de parcours d'une formation déjà en alternance ?

☐ oui

☐ non

Analyse de l'opportunité de la demande / objectifs

Cette partie vise à vérifier l'opportunité de l'ouverture à l'alternance et permettra aux équipes de SeFoC'Al de vous aider à cibler les entreprises concernées dans une démarche commerciale.

1/ Points forts du projet d'ouverture à l'alternance

2/ Avez-vous des engagements formels ou informels d'employeurs pour le recrutement futur d'alternants. Précisez lesquels et joindre la liste des partenaires et courriers/mail d'engagement

3/ Périmètre géographique des employeurs potentiels :

4/ Ratio prévu alternants / étudiants en formation :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

5/ Liste des formations dans lesquelles les étudiants seront susceptibles d'être recrutés :

6/ Formations concurrentes en région et au niveau national :

Calendrier / Rythme de l'alternance

1/ Présentez le rythme général de l'alternance **prévisionnel** (il n'est pas possible de présenter un calendrier où il n'y aurait aucune présence en entreprise sur un semestre et un second semestre totalement en entreprise. Il doit y avoir alternance sur tous les semestres) :

Si vous avez des questions sur les implications de ce calendrier vous pouvez vous adresser à SeFoC'AI

Le rythme général de l'alternance est une présence en centre de formation de 1 à 2 semaine par mois. Cela représente un total de 17 semaines en centre sur une période de formation de septembre à juin de l'année suivante.

2/ Calendrier prévisionnel de l'alternance

Complétez le fichier Excel joint (12 mois ou 24 mois) en fonction des durées de contractualisation de vos formations (sur 1 an ou 2 ans) puisqu'au moment de la signature du contrat les entreprises doivent avoir le calendrier complet de la formation

Veillez à ce que les semaines de vacances de l'université soient prévues pour du temps de travail chez l'employeur.

Pour information les congés universitaires en 2024-2025 devraient être :

Toussaint : 27/10/24 au 04/11/24 – Noël : 21/12/24 au 06/01/25 – Hiver : 22/02/24 au 03/03/24 Printemps : 19/04/25 au 05/05/25

Pour 2025-26, vacances scolaires : Toussaint : 18/10/25 au 03/11/25 – Noël : 20/12/25 au 05/01/26 – Hiver : 07/02/26 au 23/02/26 – Printemps : 04/04/26 au 20/04/26

Organisation pédagogique

1/ L'alternance prévoit des temps de formation à l'université et en entreprise. Avez-vous prévu des actions permettant l'articulation entre ces différentes périodes ? (ex : débrief avec les étudiants/stagiaires sur ce qui a été vécu sur le temps entreprise, bilan d'activité cadencé et formalisé, exploitation de cas d'entreprise, travaux à réaliser en entreprise, etc...) :

Oui ☒

non ☐

Si oui, lesquelles ?

Entretien individuel réalisé avec les étudiants deux fois dans l'année ; envoi de fiches de notations deux fois dans l'année aux tuteurs de l'entreprise permettant de réaliser un bilan d'activité de l'étudiant au sein de l'entreprise ; exploitation de cas auquel les étudiants ont été confrontés en entreprise.

2/ Modalités de mise en œuvre envisagées pour individualiser la formation, suivi de la progression pédagogique :

INTENTION D'OUVERTURE D'UNE FORMATION A L'ALTERNANCE - RENTREE 2024-2025

Entretien individuel réalisé avec les étudiants, choix d'un groupe de formation restreint (18 personnes classe entière, 9 personnes en Tp) pour mieux suivre la progression pédagogique de chacun et individualisé leurs parcours ; tutorat lors de l'élaboration de leur mémoire tout au long de l'année.

Signatures et avis

QUALITE	NOM-PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet Responsable alternance	Anne-Sophie Gauthier	13/06/2024		
Directeur de composante				

Avis du conseil de la composante :	Date : Joindre la délibération
------------------------------------	-----------------------------------

Obligations associées au passage de la formation en alternance

Passer en alternance pour un diplôme c'est s'engager sur le fait de :

1. S'inscrire globalement dans la **démarche qualité** de la formation professionnelle
2. Participer à la **promotion** de l'alternance pour sa formation
3. Organiser le **suivi** des alternants – paramétrage du livret électronique d'alternance (Lé@), affectation des tuteurs universitaires, visite de l'alternant en entreprise ...
4. Organiser un calendrier respectant un **réel rythme d'alternance** et le respecter
5. Faciliter la mise en œuvre de la **pédagogie** de l'alternance dans une logique de co-formation université/entreprise
6. Tenir un **conseil de perfectionnement** par an en impliquant les parties prenantes de la formation
7. Assurer le **suivi financier** (remontée d'informations nécessaires aux traitements et financements des formations : absences, informations sur les candidats alternants, mise à jour du calendrier d'alternance, ..., participation aux appels à projets investissement, etc...)
8. Participer aux **réunions** dédiées alternance (réunions semestrielles et réunions ponctuelles)
9. **Relayer des informations** auprès des alternants, des tuteurs, maîtres d'apprentissage, enseignants, etc ...

Signatures

Engagement de la part du porteur ou futur responsable de formation en alternance – contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage

Nom du diplôme : Licence d'optique professionnelle option « réfraction, analyse et prise en charge du déficit visuel »

Prénom et Nom du signataire : Anne Sophie Gauthier

Date :13/06/2024

Signature :